

contre, et il s'en suivit un combat, qui se termina bientôt à l'avantage des Anglais. Le général Thompson, le colonel IRWIN, commandant en second, et deux cents de leurs gens furent faits prisonniers. Le principal corps d'armée retraits en désordre dans un bois marécageux, et y demeura jusqu'au lendemain. Le major Grant ayant abandonné le pont, ce jour-la, par ordre du général Carleton, les Américains retraversèrent à la rive du sud, et s'en retournèrent à Sorel. Ils y furent poursuivis le 14 Juin, par un corps de troupes anglaises, sous le général BURGOYNE, commandant en second, qui avait ordre de ne point hasarder de combat avec eux, avant d'avoir été joint par une autre division qui devait coopérer avec lui. Profitant de ce délai, les Américains se retirèrent à St. Jean, puis traversèrent le lac Champlain, et allèrent se poster à la Pointe à la Chevelure.

Dans le mois de Juillet, les Américains ayant envoyé un parti d'éclaireurs, le long de la rivière Richelieu, sous le lieutenant WHITCOMB, celui-ci rencontra le général GORDON, de l'armée royale, se rendant à cheval de St. Jean à Chambly, et lui tira un coup de fusil qui l'abattit de son cheval, blessé mortellement, et lui ota son épée et sa montre. Quoique cette action, dit M. Smith, loin d'être justifiable, fût infame en elle-même, à la honte du gouvernement Américain, son auteur ne fut point puni. Le général Gordon mourut de sa blessure au bout de quelques jours.

Le mauvais comportement des troupes Américaines, dit le même historien, leur fit perdre l'amitié de ceux des Canadiens qui d'abord s'étaient montrés favorables à leur cause. La plupart des bons, ou des reconnaissances qu'ils donnaient aux habitans des campagnes pour articles à eux fournis, n'étaient pas lisibles, ou ne portaient point de signature, et il y en eut la moitié de rejettes par le quartier-maître de l'armée américaine. Plusieurs des officiers et des soldats faisaient des promesses de paiement sans avoir intention de payer, et souvent les paysans recevaient des coups de bayonnettes en retour des provisions de bouche qu'ils avaient fournies. Ils pillèrent chez plusieurs curés, et les habitans eurent souvent à se plaindre des actes arbitraires et véxatoires, pour ne pas dire absolument tyranniques, de leurs généraux ou de leurs commandans. Une telle conduite ne pouvait que rendre les Américains odieux aux Canadiens : le Congrès le comprit ; il ordonna que justice fût rendue à ces derniers, et décréta des peines sévères contre tous ceux qui enfreindraient à l'avenir les réglemens militaires qu'il avait établis.

Quoique le général Carleton eût chassé les Américains du Canada, il comprit qu'il était de la plus grande importance de recouvrer le commandement du lac Champlain. Dans cette